



Résultat de l'option pour le paiement du solde du dividende en actions au titre de l'exercice 2021

L'option pour le paiement du solde du dividende en actions nouvelles de la Société au titre de l'exercice 2021 a retenu l'intérêt des actionnaires d'EDF : 93,28 % des droits ont été exercés en faveur d'un paiement en actions à l'issue de la période d'option ouverte du 20 mai au 7 juin 2022 inclus.

Pour mémoire, l'Assemblée générale mixte d'EDF du 12 mai 2022 a décidé, conformément à l'article L. 232-18 du Code de commerce et à l'article 25 des statuts de la Société, de verser un dividende ordinaire au titre de l'exercice 2021 de 0,58 euro par action, avec option de paiement en actions nouvelles de la Société du solde de 0,28 euro par action du dividende ordinaire restant à distribuer.

Le prix d'émission des actions nouvelles remises en paiement du solde du dividende, fixé à 7,44 euros, est égal à 90 % de la moyenne des premiers cours cotés sur le marché Euronext Paris lors des vingt séances de bourse précédant le 12 mai 2022, jour de l'Assemblée générale, diminuée du montant du solde du dividende et arrondi au centième d'euro supérieur.

Cette opération entraîne la création de 131 545 635 actions nouvelles (représentant après augmentation de capital environ 3,40 % du capital) dont la livraison et l'admission aux négociations sur le marché Euronext Paris interviendront à compter du 13 juin 2022. Les actions ainsi émises porteront jouissance courante et comporteront les mêmes droits et restrictions que les actions ordinaires en circulation, tels que décrits dans les statuts de la Société et le document d'enregistrement universel 2021 disponibles sur le site internet de la Société (www.edf.fr/finance). Le montant de la soulte en espèces à verser aux actionnaires ayant fait le choix du paiement du solde du dividende en titres s'élève à environ 130 euros et sera payé à compter du 13 juin 2022.

Le montant du dividende en numéraire à verser aux actionnaires n'ayant pas retenu l'option du paiement du solde du dividende en actions au titre de l'exercice 2021 s'élève à environ 71,6 millions d'euros et sera payé à compter du 13 juin 2022.

Ce communiqué de presse est certifié. Vérifiez son authenticité sur medias.edf.com

A propos d'EDF

Acteur majeur de la transition énergétique, le groupe EDF est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, le transport, la distribution, le négoce, la vente d'énergie et les services énergétiques. Leader des énergies bas carbone dans le monde, le Groupe a développé un mix de production diversifié basé principalement sur l'énergie nucléaire et renouvelable (y compris l'hydraulique) et investit dans de nouvelles technologies pour accompagner la transition énergétique. La raison d'être d'EDF est de construire un avenir énergétique neutre en CO2 conciliant préservation de la planète, bien-être et développement, grâce à l'électricité et à des solutions et services innovants. Le Groupe participe à la fourniture d'énergie et de services à environ 38,5 millions de clients (1), dont 29,3 millions en France (2). Il a réalisé en 2021 un chiffre d'affaires consolidé de 84,5 milliards d'euros. EDF est une entreprise cotée à la Bourse de Paris.

(1) Les clients sont décomptés depuis 2018 par site de livraison ; un client peut avoir deux points de livraison : un pour l'électricité et un autre pour le gaz.

(2) Y compris ÉS (Électricité de Strasbourg) et SEI.

N'imprimer ce communiqué que si vous en avez l'utilité.

EDF SA
22-30 avenue de Wagram
75382 Paris cedex 08 - France
Capital de 1 868 467 354 euros
552 081 317 R.C.S. Paris
www.edf.fr

Contacts

Presse :
service-de-presse@edf.fr / 01 40 42 46 37

Analystes & Investisseurs :
01 40 42 78 36